

Communiqué de presse

Paris, le 07 juin 2013

Un rassemblement de FDSEA, FRSEA, JA, Chambres d'agriculture lancent un appel pour une PAC économique et non distortive

Les négociations communautaires de la PAC sont entrées dans leur dernière phase puisque dans quelques jours, les trilogues, entre Commission européenne, Parlement européen et Conseil de l'UE, devraient aboutir. Une nouvelle PAC verrait alors le jour.

Le débat fut longtemps axé sur l'importance du verdissement cachant un changement bien plus important : un niveau de subsidiarité jamais atteint. Près de 70 % de l'enveloppe du 1^{er} pilier risque, demain, d'être affecté à la seule discrétion des Etats-membres. C'est la fin de la Politique agricole commune et le début d'une renationalisation en sous-main.

Le ministre français de l'Agriculture est un des acteurs de ce changement. En parallèle des négociations communautaires et depuis plusieurs mois, il clame partout sa déclinaison très personnelle de la PAC, faisant notamment de la surprime des 50 premiers hectares, l'alpha et l'oméga de sa politique.

Dans ce contexte, plusieurs FDSEA, FRSEA, JA, Chambres d'agriculture lancent un appel pour une PAC économique et non distortive.

Cet appel est basé sur quatre principes fondamentaux :

- la PAC est et doit rester une politique économique,
- la PAC et sa déclinaison dans un état-membre ne doivent pas accroître les distorsions de concurrence entre producteurs européens,
- la PAC et sa mise en œuvre ne doivent pas déséquilibrer des secteurs de production,
- la PAC et le second pilier dans sa déclinaison ne doivent pas aboutir à 22 politiques régionales françaises concurrentes. Au contraire, le 2nd pilier doit être encadré au niveau national, en particulier concernant l'installation, la gestion des risques et les mesures relatives à la modernisation-innovation-compétitivité dans des exploitations.

Seule la prise en compte de ces principes pourra permettre aux agriculteurs français de faire face à la compétition dans le marché européen et mondial.

Appel et liste des signataires page suivante

Contact presse :

Luc Smessaert : 06 15 22 84 77

Thibaut Ledermann : 01 42 36 06 09 / 06 08 28 34 52

Appel pour une PAC économique et non-distorsive

Le Ministre de l'agriculture met en avant depuis plusieurs semaines les orientations qu'il entend mettre en œuvre dans la déclinaison nationale de la prochaine PAC 2014/2020.

Au regard des choix nationaux qui sont avancés et des dernières évaluations qui ont pu en être faites, les FDSEA, FRSEA, JA, Chambres d'agriculture ci-dessous énumérées :

- Rappelent que la PAC est et doit rester une politique économique

Cela signifie que la PAC, et singulièrement son premier pilier, ne doit pas devenir une politique de minimas sociaux mais bien une politique économique dont l'objectif principal doit être la compétitivité agricole et la compensation des conditions des efforts fournis pour répondre aux standards exigeants en matière de production, de sécurité alimentaire, de charges sociales, fiscales et de distorsions monétaires et environnementales.

- S'opposent catégoriquement à toutes déclinaisons nationales de la PAC qui viendraient accroître les distorsions de concurrence entre les agriculteurs français et leurs homologues européens. A ce titre,
 - Face aux menaces qui planent sur les soutiens à l'agriculture de production, demandent que les possibilités de subsidiarité soient encadrées par un pourcentage maximum fixé au niveau européen de l'enveloppe du 1er pilier.
 - Demandent que le prélèvement opéré sur les soutiens individuels soit progressif et n'excède pas 10% par an dès la 1^{ère} année de convergence.
 - S'opposent à la surprime des 50 premiers hectares qui n'aura pour effet que déstabiliser l'équilibre des exploitations et constituera une nouvelles fois une source d'inégalité flagrante entre producteurs européens.
 - Considèrent que le prélèvement effectué au titre des nouvelles aides couplées doit rester dans la limite du niveau actuel, en veillant aux secteurs fragilisés, et que celles-ci soient conditionnées à une organisation des filières.
 - Rappelent que le verdissement doit être supportable pour le plus grand nombre, ce qui suppose des mesures uniformes en Europe et que celles-ci ne brident ni la production ni le revenu.
- Réaffirment que les choix français dans la mise en œuvre de la prochaine PAC ne doivent pas déséquilibrer les secteurs de production.

En effet, conduire la mise en œuvre nationale de la prochaine PAC avec pour seul but de basculer des aides d'un territoire ou d'un secteur à un autre ne résoudra aucunement les difficultés de l'agriculture française notamment celles de l'élevage pour qui la répercussion des hausses des coûts de production sur le prix de vente est vitale.

Plutôt que de prévoir des mesures dogmatiques et inefficaces qui n'auront d'autres effets que d'opposer les différents types d'exploitations, de régions et de productions, le Ministre de l'Agriculture devrait plutôt s'engager sur la voie d'une convergence des soutiens la plus progressive et linéaire possible afin que celle-ci soit supportable pour toutes les exploitations agricoles. Avec un deuxième pilier national permettant de développer les meilleures stratégies pour gagner en compétitivité, rechercher l'ensemble des sources de valeur ajoutée et gérer les risques, les exploitations agricoles françaises seraient alors à même de faire face à la compétition dans le marché européen et mondial.

Liste des structures signataires de l'appel

USA de l'Aisne

Président
Olivier DAUGER

JA Région ILE DE FRANCE

Président
Frédéric LEPESME

FDSEA de la MARNE

Président
Benoît PIETREMENT

JA ILE DE France

Président
Grégoire DE MEAUX

FDSEA de l'OISE

Président
Luc SMESSAERT

FDSEA d'EURE et LOIR

Président
Jean-Michel GOUACHE

FDSEA D'ILE DE FRANCE

Président
Damien GREFFIN

FDSEA de SEINE et MARNE

Président
Christophe DE RYCKE

FRSEA D'ILE DE FRANCE

Président
Damien GREFFIN

Chambre d'agriculture de SEINE ET MARNE

Président
Thierry BONTOUR

Chambre Régionale d'Agriculture SEINE ET MARNE – ILE DE FRANCE

Président
Hervé BILLET

FDSEA de la SOMME

Président
Laurent DEGENNE

Chambre interdépartementale d'agriculture d'ILE DE FRANCE

Président
Christophe HILLAIRET

JA SEINE et MARNE

Président
Guillaume LEFORT

FRSEA PICARDIE

Président
Michel LAPOINTE

JA Région NORD

Président
Samuel VANDAELE

FDSEA de l'EURE

Président
Régis CHOPIN

FDSEA du NORD

Président
Marc RUSCART

FRSEA NORD PAS DE CALAIS

Président
Marc RUSCART

JA OISE

Président
Nicolas CARON

JA PICARDIE

Président
Hervé DAVESNE

FDSEA du LOIRET

Président
Michel MASSON